



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE MONTBONNOT-SAINT-MARTIN
Séance du Conseil d'administration du CCAS

du 10 novembre 2022

Liste des délibérations adoptées

L'an deux mille vingt-deux, le 10 novembre, le Conseil d'administration du CCAS de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

Date de convocation du conseil d'administration du CCAS : 03 novembre 2022

Présents : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes CARBONE, HALLÉ, ANGLEYS, BOURGEOIS, DESCHARRIERES, HERA (arrivée à 18h40), THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA, PISON.

Pouvoirs : Mmes LE BARRILLEC (donne pouvoir à Mme CARBONE), SPALANZANI (donne pouvoir à Mme HALLÉ).

Absent(e)s : Mme HEILLIETTE

Ouverture de la séance à 18h, le Président du CCAS ayant constaté que le quorum est atteint.

Madame Anna GUGLIELMI DUMEE est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du CCAS du 13 Septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°1 : BUDGET CCAS 2022 - Annule et remplace la délibération N° 1 du 13 septembre 2022

Rapporteur : Dominique BONNET

Monsieur Dominique BONNET, Président du C.C.A.S propose aux membres du Centre Communal d'Action Sociale la *Décision Modificative n°3* apportée au Budget 2022.

La section de **Fonctionnement** s'équilibre en Dépenses et en Recettes pour un montant de 2 500 €.

La section d'**Investissement** s'équilibre en Dépenses et en Recettes pour un montant de 2 000 € (cf annexes ci-jointes pour détail).

Délibération adoptée à l'unanimité par 13 voix pour - 0 contre - 2 absent(e)s.

Ont voté pour : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes ANGLEYS, BOURGEOIS, CARBONE, DESCHARRIERES, HALLÉ, THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA, PISON.

Pouvoirs : Mmes LE BARRILLEC (donne pouvoir à Mme CARBONE), SPALANZANI (donne pouvoir à Mme HALLÉ).

Ont voté contre : 0

Absent(e)s : Mme HELLINETTE, HERA.

Délibération n°2 : BUDGET CCAS 2022 - Décision Modificative N°4

Rapporteur : Dominique BONNET

Monsieur Dominique BONNET, Président du C.C.A.S propose aux membres du Centre Communal d'Action Sociale la *Décision Modificative n°4* apportée au Budget 2022.

La section de **Fonctionnement** s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 1 100 €.

La section **d'Investissement** s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 50 € (cf annexes ci-jointes pour détail).

Délibération adoptée à l'unanimité par 13 voix pour - 0 contre - 2 absent(e)s.

Ont voté pour : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes ANGLEYS, BOURGEOIS, CARBONE, DESCHARRIERES, HALLÉ, THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA, PISON.

Pouvoirs : Mmes ANGLEYS (donne pouvoir à Mme HALLÉ), DESCHARRIERES (donne pouvoir à Mme CARBONE).

Ont voté contre : 0

Absent(e)s : Mme HELLIETTE, HERA.

Délibération n°3 : Vote du Budget Primitif 2023

Rapporteur : Dominique BONNET

Monsieur Dominique BONNET, Président du C.C.A.S présente aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le Budget Primitif 2023.

Section de Fonctionnement :

Dépenses	226 351 €
Recettes	226 351 €

Section d'Investissement :

Dépenses.....	2 050 €
Recettes.....	2 050 €

Délibération adoptée à l'unanimité par 14 voix pour - 0 contre - 1 absent(e)s.

Ont voté pour : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes ANGLEYS, BOURGEOIS, CARBONE, DESCHARRIERES, HALLÉ, HERA (arrivée à 18h40), THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA, PISON.

Pouvoirs : Mmes LE BARRILLEC (donne pouvoir à Mme CARBONE), SPALNZANI (donne pouvoir à Mme HALLÉ).

Ont voté contre : 0

Absent(e)s : Mme HELLIETTE,

Délibération n°4 : Participation financière Sortie Seniors Musée Hébert et restaurant le 23 novembre 2022.

Rapporteur : Marie-Béatrice MATHIEU

Madame Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS propose une sortie à la journée le mercredi 23 novembre 2022 à La Tronche :

- Visite guidée du musée Hébert
- Déjeuner au restaurant le Chalet à la Tronche ;

Le prix maximum de cette sortie est fixé à 35 € pour chaque participant. Il sera dégressif en fonction du quotient familial (grille annexée à ladite délibération).

La ligne budgétaire est inscrite au budget primitif 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité par 14 voix pour - 0 contre - 1 absent(e)s.

Ont voté pour : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes ANGLEYS, BOURGEOIS, CARBONE, DESCHARRIERES, HALLÉ, HERA (arrivée à 18h40), THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA, PISON.

Pouvoirs : Mmes LE BARRILLEC (donne pouvoir à Mme CARBONE), SPALNZANI (donne pouvoir à Mme HALLÉ).

Ont voté contre : 0

Absent(e)s : Mme HELLIETTE.

Délibération n°5 : Actualisation du Quotient familial et règlement intérieur.

Rapporteur : Marie-Béatrice MATHIEU

Madame Marie-Béatrice MATHIEU, propose une actualisation du quotient familial qui se trouve en annexe du règlement intérieur adopté le 11 janvier 2021.

A compter du 1^{er} janvier 2023 les tarifs appliqués sont les suivants :

- 1) Repas non spécifique avec soupe : 6.33 €
- 2) Repas non spécifique sans soupe : 5.54 €
- 3) Dîner : 5.54 €
- 4) Repas spécifique : 8.07 € sans soupe
- 5) Repas spécifique : 8.86 € avec soupe.

Un quotient familial est appliqué sur la tarification (cf grille tarifaire).

Un règlement intérieur est proposé pour entériner les conditions de commande, modification, annulation, rajout de repas mais également la tarification.

Délibération adoptée à l'unanimité par 14 voix pour - 0 contre - 1 absent(e)s.

Ont voté pour : M. BONNET, Président – Mme MATHIEU vice-présidente, Mmes ANGLEYS, BOURGEOIS, CARBONE, DESCHARRIERES, HALLÉ, HERA (arrivée à 18h40), THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA, PISON.

Pouvoirs : Mmes LE BARRILLEC (donne pouvoir à Mme CARBONE), SPALNZANI (donne pouvoir à Mme HALLÉ).

Ont voté contre : 0

Absent(e)s : Mme HELLIETTE.

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
Le 21 novembre 2022
les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,
Anna GUGLIELMI DUMEE



Le Président du CCAS,
Dominique BONNET

